

29

Arpajon, le 1^{er} février 1919



Je soussigné, Marguerite Canis, domiciliée à Carbonat, com. d'Arpajon (Lautal), ai l'honneur de prier Monsieur le Préfet d'avoir l'obligeance de me faire délivrer un passeport pour me rendre de France en Egypte. Je suis au service de Monsieur Hippolyte Joseph qui, dimobilité, va reprendre ses fonctions de Chef de Contentieux au Canal de Suez.

Marguerite Canis

Vu pour légalisation de la signature de M^{lle} Canis Marguerite, et avis favorable, appose ci - dessous

ARPAJON, le 1^{er} février 1919

Le Maire
POUR LES MISES ABBENT

Le Conseiller municipal

J. Aubert



Vu à la 2^e Bon
Des observations